Gouvernement s'empressera de faire l'enquête nécessaire et engagera, s'il le faut, les détectives auxquels a fait allusion l'honorable ministre du Nord canadien et des Ressources nationales. Pour ma part, je suis un représentant du peuple et j'agis comme tel, et je souhaiterais bien que, de l'autre côté de la Chambre, il y en ait au moins quelques autres qui auraient le courage d'en faire autant.

(Traduction)

Je voudrais poser une autre question au ministre à propos du crédit relatif à la construction. Nous n'y sommes pas encore arrivés; c'est le prochain crédit.

Le très hon. M. Howe: J'y répondrai très volontiers.

M. le président suppléant: La résolution 90 est-elle adoptée?

M. Macdonnell: Je signale au ministre que la requête de mon collègue, qui demande des chiffres relatifs à l'emploi, est raisonnable, étant donné surtout les renseignements que renferme le dernier rapport de la Canadian Arsenals que nous avons sous les yeux. Il indique, sous la rubrique "Personnel", les chiffres relatifs à la main-d'œuvre au 31 mars dernier.

Le très hon. M. Howe: Je dois dire, monsieur le président, que j'ai envoyé chercher les renseignements; j'espère les obtenir incessamment.

(Le crédit est adopté.)

Canadian Arsenals Limited-

91. Construction, améliorations et nouvel outillage, \$4,535,558.

M. Dufresne: Le ministre peut-il me dire quelle partie de ce crédit on s'attend de dépenser aux arsenaux de Québec et de Valcartier? A-t-il les chiffres?

Le très hon. M. Howe: Le montant est de \$1,950,000.

M. Dufresne: Cette somme est-elle affectée à la construction ou à l'outillage?

Le très hon. M. Howe: A la fois à la construction et à l'outillage.

M. Dufresne: Le ministre peut-il me fournir quelques explications à propos de la construction? Je ne demande pas tous les détails, mais j'aimerais savoir d'une façon générale ce qu'on fait et ce qu'on fera.

Le très hon. M. Howe: Les travaux font partie d'un programme de longue haleine, destiné à augmenter et à améliorer les installations des arsenaux dans la province de Québec.

(Le crédit est adopté.)

M. le président suppléant: Cela termine l'étude des crédits du ministère de la Production de défense.

Le très hon. M. Howe: Monsieur le président, si le comité y consent à l'unanimité, je voudrais me reporter au crédit nº 544, à la page 81 du budget des dépenses, sous le titre "Prêts, placements et avances". Ce matin, au moment de l'examen des crédits du ministère du Commerce, j'ai consenti à réduire ce crédit de \$200,000 et on a proposé de le supprimer complètement. Comme cette proposition a semblé être bien accueillie, j'ai accepté de rayer ce crédit.

Par la suite, avec le consentement unanime du comité, le crédit a été rayé. Je voudrais qu'il soit rétabli sous son ancienne forme et

que la somme soit réduite à \$1.

A titre d'explication, je signale que, à la page 529, la somme demandée, pour la Foire commerciale internationale du Canada, ne représente cette année que \$275,000 comparativement à \$876,600 l'an dernier. Il faut utiliser les recettes de l'exposition commerciale de 1955 pour payer les frais de cette exposition. Par conséquent, le crédit qui figure à la page 81 est nécessaire pour nous conférer l'autorité statutaire à cette fin.

Je propose donc que, si le comité y consent à l'unanimité, le crédit nº 544 soit rétabli mais que son montant soit réduit de \$200,000

M. le président suppléant: La demande du ministre à propos du rétablissement du crédit nº 544 et de sa réduction à \$1 est-elle acceptée?

Des voix: Entendu.

Prêts, placements et avances— 544. Création, pour l'année financière courante et les années subséquentes, d'un compte spécial d'exploitation au Fonds du revenu consolidé sur lequel devront être imputées les dépenses faites relativement à la Foire commerciale internationale du Canada et auxquelles seront créditées les recettes provenant de la Foire, la différence excédentaire entre les sommes imputées sur ledit compte et les montants y crédités ne devant jamais dépasser \$200,000.

(Le crédit est adopté.)

MINISTÈRE DE LA SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

245. Administration centrale, \$1,246,846.

M. le président suppléant: Ce crédit se trouve à la page 45 du budget des dépenses.

M. Blair: Monsieur le président, à l'occasion de l'examen de ce crédit sur l'administration, je me propose de parler exclusivement de l'Organisation mondiale de la Santé parce qu'aucun autre crédit ne se prête à une discussion sur ce sujet. Depuis mon retour d'une réunion de l'Organisation, des